

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
28 JANVIER 2015**

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 janvier 2015 A 19 HEURES EN MAIRIE**

Monsieur Philippe DUQUESNOY, Maire de HARNES, a, en vertu du Code général des collectivités territoriales, réuni le Conseil municipal en Mairie, en session ordinaire le 28 janvier 2015 à 19 heures, par convocation du 21 janvier 2015, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour exposé dans le rapport préalable remis à chaque membre du Conseil Municipal.

Monsieur le Président : Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, bonjour. Je déclare la séance ordinaire du Conseil municipal de ce jour, le 28 janvier ouverte et je vous propose de nommer un secrétaire en la personne de Noëlle BUCZEK, si vous en êtes d'accord. Pas d'objections ? Et bien, Madame BUCZEK, si vous pouviez faire l'appel.

Noëlle BUCZEK :

ETAIENT PRESENTS :

Philippe DUQUESNOY, Maire,

Lydie WARCHALOWSKI, Dominique MOREL, Annick WITKOWSKI-BOS, Jean-François KALETA, Jean-Pierre HAINAUT, Valérie PUSZKAREK, Adjoint au Maire,

Joachim GUFFROY, Jeanne HOUZIAUX, André GUELMENGER, Jean-Luc DAUCHY, Anne-Catherine BONDOIS, Maryse ALLARD, Eric CAMBIER, Sabbah YOUSFI, Nelly MOUTON, Abdelhaq NEGGAZ, Dominique HUBER, Fabrice LALY, Marc DEBEIRE, Carole GUIRADO, Daniel DEPOORTER, Noëlle BUCZEK, Fabrice GRUNERT, Nadine SCHUBERT, Marianne THOMAS, Jean-Marie FONTAINE, Chantal HOEL, Guy SAEYVOET, Véronique DENDRAEL, Anthony GARENAUX, et Guylaine JACQUART, Conseillers municipaux.

ABSENT AVEC POUVOIR :

Sébastien RICOUART, pouvoir à Anthony GARENAUX

Monsieur le Président : Je vous remercie Madame BUCZEK. Et bien, je voudrais commencer par un très court rappel, très court rappel de ces événements du 7 et du 8 et du 9 janvier. Ces tueries, ces tueries qui ont assassiné, non seulement la Police, qu'elle soit Nationale ou Municipale, qui ont assassiné aussi les gens de « Charlie Hebdo », mais aussi la communauté juive. Ceux qui ont pratiqué ces tueries sont des fanatiques intégristes. Chacun le sait, chacun a participé à cette, excusez-moi, c'est encore très présent dans mon esprit, chacun a participé à ce recueillement que nous avons pu avoir. Je voudrais remercier ceux qui ont participé et en particulier à Harnes, aux deux événements qui se sont réalisés sur les parvis de la place. Je veux parler de ce rassemblement avec des écoles le jeudi. Je veux parler aussi de ce rassemblement du samedi matin. Oui, ça s'est passé le samedi matin, ça a permis d'ailleurs à nombre d'entre nous, j'en suis persuadé de se rendre dans les grandes villes où d'autres rassemblements avaient lieu, que ce soit, Arras, Lille peut-être à Paris pour certains. Je voudrais dire que c'est notre démocratie qui a été attaquée, notre démocratie, nos valeurs, qui ont été attaquées, notre devise, Liberté-Fraternité-Egalité mais aussi Laïcité. Je crois que ça laissera des marques indélébiles et que ce rassemblement tant souhaité des français, aujourd'hui nous allons positiver parce qu'il a eu lieu. Il a eu lieu et j'espère que cela perdurera. Voilà. Alors, je m'arrêterai là simplement et, vous demander de faire une minute de silence en leur mémoire de ces citoyens assassinés.

Minute de silence.

Monsieur le Président : Je vous remercie. Je vous propose de passer à l'approbation du compte-rendu de la séance précédente, la séance du Conseil municipal du 11 décembre. Y'a-t-